

Conseil Municipal

Compte rendu de la séance du 26 octobre 2021

Présents : Juliette LAFFONT, Amélie MOYON, Séverine MOYERE, Yann DUBUIS, Patrick GEFFROY, Sylvain JOLY, Maxime CLERIN, William ISSERTINE, David MARIJON, Alain MARTARESCHE, Guillaume PETIZON

Absent(s): Sylvain RODRIGUEZ

Excusé(s) et représenté(s) : Jourdain LEYNAUD représentée par Maxime CLERIN, Emilie HALLAUER représentée par Amélie MOYON, Marie-Claire MORGANTI représentée par Juliette LAFFONT.

Secrétaire de séance : Séverine MOYERE

Approbation du compte rendu de la séance du 5 octobre 2021 : approuvé par l'ensemble du conseil

Dossiers soumis à délibération :

- DE 2021 43 Objet : Création d'un Emploi en Contrat Aidé (contrat de droit privé) : service technique

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, Adopte à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Décide de créer un poste d'Adjoint Technique Territorial à compter du 1er novembre 2021 dans le cadre du dispositif « parcours emploi compétence » ;
- Précise que la durée du travail est fixée à 35 Heures par semaine aidé à 80 % sur le salaire brut sur une base de 30 Heures /semaine, les 5 Heures suivantes seront prises en charge par la commune.
- Indique que sa rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire, multiplié par le nombre d'heures de travail.
- Autorise l'autorité territoriale à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec le prescripteur pour ce recrutement.

- DE 2021 44 Objet : Taxe d'aménagement

Le conseil municipal reconduit le taux de la taxe d'aménagement sur la commune à 3,5 % sur l'ensemble du territoire communal.

- DE 2021 45 Objet : Changement de destination chemin de "Chaffiel"

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés DONNE son accord pour le changement de destination du chemin d'exploitation de « Chaffiel » en chemin rural. Au vu que ce chemin rentre dans un itinéraire de Promenades et de Randonnées avec la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas et que la commune l'entretien depuis plus de 30 ans.

- DE 2021 46 Objet : Renouvellement d'un élu à la Commission Communale d'Action Sociale

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

DESIGNE Monsieur MARTARESCHE Alain comme représentant de la commune pour siéger à la commission du CCAS afin de remplacer Monsieur RODRIGUEZ Sylvain démissionnaire.

Questions diverses :

- Aménagements sur la RD 218 à l'entrée sud du village afin de sécuriser cette zone.
- Dégradation importante de la route de Vignolles. Une limitation de tonnage sera mise en place et des travaux sont à prévoir.
- Prochainement passage du rallye sur la commune : le 27 et 28 novembre 2021 et le 12 et 15 janvier 2022.

La séance est levée à 22 h 00.